



Syndicat National du Trésor

Montreuil le 28 .02.07

Monsieur le Directeur Général,

Dans votre lettre datée du 20 février 2007, vous faisiez part des nombreuses difficultés rencontrées par les postes comptables dans le cadre du passage à Hélios.

Pour le SNT-CGT, ces difficultés concernent bien l'ensemble des postes comptables, ceux qui ont déjà basculé et ceux qui basculeront, quels que soient les enjeux définis par la direction.

Le syndicat prend acte de votre courrier mais ne peut s'en satisfaire. En effet, il est absolument nécessaire que soit clarifiée, dans le cadre d'une véritable transparence, la fiabilité de l'application tant sur son contenu que sur le rôle du prestataire privé dans ce cadre.

Il est aussi essentiel que soit précisée la stratégie de déploiement que compte mettre en place la direction générale dans les mois et les années qui viennent.

En dehors du seul constat, ce sont bien des réponses concrètes aux problèmes actuels que vous demande le réseau. Ces réponses ne peuvent passer que par la mise en place de solutions efficaces et durables.

Ces solutions, vous le comprendrez, ne peuvent se limiter, ni à une éventuelle nouvelle pause et à un différé du calendrier de déploiement, ni à un examen des situations au cas par cas.

Le SNT-CGT vous demande de suspendre l'ensemble du programme de déploiement de 2007 tant que la fiabilité de l'application n'est pas garantie et de permettre aux postes déjà sous Hélios de consolider leur situation.

Il vous demande également la tenue au plus vite d'un CTPC afin de permettre d'effectuer un examen transparent des problèmes rencontrés.

La réunion convoquée pour le 6 mars prochain n'offre aucunement le cadre d'un véritable débat de fond sur la réalité actuelle du terrain.

Il ne s'agit pas pour nous, de participer à une énième discussion technique, mais d'avoir un véritable débat dans la transparence sur la nature des difficultés et les choix effectués par la direction.

C'est pourquoi nous ne participerons pas à cette réunion dans ce contexte. Compte-tenu de la gravité de la situation, seul un CTPC peut permettre l'examen de l'ensemble du projet Hélios et de ses conséquences actuelles et à venir sur les services (applicatif, charges de travail, déploiement, formation...). Nous vous renouvelons donc notre demande de convoquer au plus vite un CTPC afin de créer les conditions d'un véritable débat sur ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mes sentiments respectueux.

La Secrétaire Générale
Magali MUSSEAU